

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 2 AVRIL 2021 A 18H30

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué et constitué, s'est réuni sous la présidence de Nicolas JOUVE, Maire.

Présents : Nicolas JOUVE, Sébastien JOUVE, Chantal HERRAULT, Jean-Camille LARROQUE, Marlène NEIGE, Jean-François MELOT

Représenté : -

Absent : Antoine BENEZY (excusé) arrivé à 19h15, n'a pas pu participer aux votes

Secrétaire de séance : Chantal HERRAULT

Date de convocation : 25 mars 2021

Nicolas rappelle que l'arrivée de M. Mélot ayant fait reconnaître son droit par le tribunal administratif confirmé par le Conseil d'État à siéger au conseil municipal, nous oblige à élire un nouveau second adjoint et à abroger toutes les délégations afin de laisser M. Mélot choisir de s'investir dans le travail des conseillers.

1-Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 24 mars 2021

Abstention de M. Mélot par rapport aux questions diverses, le CR est donc approuvé à 5 voix et 1 abstention.

2-Election du 2^{ème} adjoint

Nicolas propose la candidature de Jean-Camille Larroque et demande s'il y a des candidats. Aucune autre candidature. Vote : 5 pour Jean-Camille Larroque, 1 pour Antoine Bénézy.

3-Abrogation de toutes les délégations

Vote à l'unanimité.

4-Election des délégués au Syndicat de la Diège

Nicolas propose en **titulaires** : Nicolas Jouve et Jean-Camille Larroque , en **suppléants** : Marlène Neige et Antoine Bénézy. Il demande si quelqu'un d'autre est candidat. Aucune réponse.

Vote à l'unanimité

5-Délégation au Syndicat des eaux de Bort les orgues

Nicolas propose en **titulaire** : Nicolas Jouve et en **suppléant** Jean-Camille Larroque. Il demande s'il y a d'autres candidatures. Aucune réponse. Vote à l'unanimité.

6-Délégation au PNR de Millevaches

Nicolas propose la candidature de Chantal Herrault. Il demande s'il y a d'autres candidatures. Aucune réponse, vote à l'unanimité.

7-Appel d'offres : Le maire est membre de droit et 3 titulaires et 3 suppléants sont nécessaires.

Nicolas propose en **titulaires** : Sébastien Jouve, Jean-Camille Larroque, Chantal Herrault et en **suppléants**: Antoine Bénézy, Marlène Neige et Jean-François Mélot. Vote à l'unanimité.

8-Election du correspondant Défense.

Nicolas propose la candidature de Jean-Camille Larroque. Il demande s'il y a d'autres candidatures. Aucune réponse. Vote à l'unanimité.

9-Délégation pour les liens avec le club nautique pour la gestion du ponton.

Nicolas propose la candidature de Sébastien Jouve. Il demande s'il y a d'autres candidats. Aucune réponse. Vote à l'unanimité.

10-Commissions communales

4 commissions sont reconduites : voirie, affaires scolaires, affaires sociales et affaires culturelles.

Nicolas demande à JF Mélot s'il a une proposition d'autre commission. M. Mélot répond :

« non, c'est très bien. »

Il est procédé au vote des membres des commissions.

Sur proposition du maire,

Voirie : titulaires Sébastien Jouve et Jean Camille Larroque, **suppléants** : Antoine Bénézy et Marlène Neige. Nicolas demande s'il y a d'autres candidats. Aucune réponse, vote à l'unanimité.

Affaires scolaires : titulaire Marlène Neige, **suppléant** : Sébastien Jouve. Sans aucune autre candidature, vote à l'unanimité.

Affaires sociales : titulaire Sébastien Jouve, **suppléante** Marlène Neige. Sans aucune autre candidature, vote à l'unanimité.

Affaires culturelles : titulaire Chantal Herrault, **suppléant** Antoine Bénézy. Sans aucune autre candidature, vote à l'unanimité.

Nicolas fait remarquer à M. Mélot qu'il n'a souhaité s'investir dans aucune commission ni prendre des responsabilités de délégation. Pas de réponse de M. Mélot.

11-Questions diverses

Suite à sa remarque, Nicolas Jouve donne la parole à M. Mélot pour qu'il explique ses motivations pour intégrer le Conseil aux dépens de JF Bénézy qui était lui, très investi dans diverses délégations et commissions. M. Mélot répond que c'est son droit, qu'il avait présenté une profession de foi et pas Nicolas Jouve. Il se plaint d'être « attaqué » à 6 contre 1 et qu'il aurait souhaité intégrer l'équipe. Nicolas lui répond que pour faire partie d'une équipe il ne faut pas partir seul.

* M. Mélot demande des informations sur un **projet aquarécricatif** sur le site de Port Dieu.

Nicolas répond qu'il y aurait une plage flottante et peut-être dans l'avenir une paillote mais que le projet était encore à l'étude.

* Chantal Herrault informe les membres du Conseil du **projet RICE** : Réserve Internationale de Ciel Etoilé, porté par le PNR de Millevaches. Il se porte candidat pour une certification qui peut être obtenue grâce au soutien des communes qui éteignent l'éclairage public la nuit et dont la qualité d'éclairage est douce. Le syndicat de la Diège, responsable des installations d'éclairage public, est partenaire de cette démarche. Chantal Herrault a informé le PNR que la commune de Confolent-Port-Dieu pratique cette extinction nocturne depuis très longtemps et peut donc apporter son soutien au PNR.

* Nicolas nous informe de ce que la **rencontre du 01 avril 2021 à Thalamy avec** le Président et les vices présidents de **HCC** leur avait apporté. Cette réunion a été positive en terme d'échanges et a permis aux élus et invités présents de mesurer l'étendue des compétences de HCC notamment en matière sociale et économique. Les élus de HCC organisent ces réunions dans le but de se rapprocher des communes souvent peu reconnues, surtout dans cette énorme communauté de 71 communes.

Discussion autour du PLUI géré par HCC avec une politique générale de diminution de la surface des parcelles.

*Nicolas informe les conseillers que les candidats aux **prochaines élections départementales** se présenteront bientôt aux élus.

*Sébastien Jouve demande si, dans le cadre du **Hardéfitour**, l'autorisation de passage chez les propriétaires privés est demandée. Nicolas répond que l'autorisation sur le domaine public est demandée à la mairie et que concernant les privés, les organisateurs sont censés les contacter directement.

*M. Mélot demande si un boulanger itinérant peut passer. Nicolas lui demande s'il veut se charger d'en trouver un. M. Mélot n'est pas contre. Chantal Herrault dit qu'il faudra pour cela qu'il y ait des clients volontaires et Marlène Neige ajoute que ça dépend de la qualité du pain car par le passé, c'est la mauvaise qualité du pain qui a conduit à l'arrêt de la tournée, faute de clients intéressés.

* JF Bénézy, désormais auditeur libre, nous informe que le **projet d'enfouissement de fourreaux pour enterrer la fibre** en profitant des travaux de canalisations du réseau d'eau, est abandonné par refus du département de le financer. JF Bénézy déplore ce refus qui conduira à un surcoût pour les contribuables, pour un enfouissement qui s'avérera forcément nécessaire dans le futur.

*JF Bénézy attire l'attention des élu-e-s sur la nécessité d'être vigilant sur les **négociations avec le syndicat des eaux de Bort-les-Orgues et Véolia**. Les travaux de mise en réseau avancent mais il n'y a toujours pas de certitude sur la ressource en eau prévue. Il y a le risque que notre eau, considérée par l'ARS comme non potable, se retrouve dans le réseau comme eau devenue par miracle, potable.

Fin de séance 20h15